

# GUIDE TECHNIQUE

## Cocobeach



*Le tapis d'accès, économique et naturel*

### SOMMAIRE

<b>Définition du produit</b>	02
<b>Caractéristiques générales</b>	02
<b>Accessoires du produit</b>	03
<b>Conditions d'utilisation et d'installation</b>	03
<b>Garantie</b>	05
<b>Références</b>	05

# DEFINITION DU PRODUIT

Le cheminiment Cocobeach est un géotextile fabriqué à partir de fibre de coco. Grâce au Cocobeach il est possible de créer des accès temporaires sur différents types de sols. Il s'agit d'une solution économique et écologique.

## CARACTERISTIQUES GENERALES

### DIMENSIONS / INFORMATIONS TECHNIQUES

<b>Largeurs :</b>	1 m / 2 m
<b>Longueur :</b>	Sur demande
<b>Épaisseur :</b>	10 mm
<hr/>	
<b>Poids :</b>	1,950 kg/m <sup>2</sup>
<b>Livraison :</b>	Sous forme de rouleau(x)
<hr/>	
<b>Couleur(s) :</b>	Beige "Naturel"
<hr/>	
<b>Matériaux :</b>	Fibre de coco - bandes de coton

#### Note :

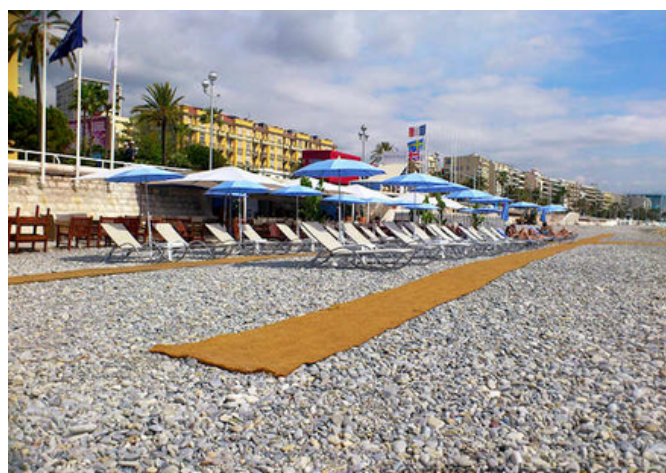
- La fibre de coco est difficilement inflammable contrairement aux fibres synthétiques
- Le nettoyage peut se réaliser facilement à l'aide d'un jet d'eau haute pression ou d'une brosse métallique

### ATOUTS



- **Personnalisable** : S'adapte à vos envies et vous donne la possibilité de créer des virages
- **Écologique** : Matériaux 100% naturels et biodégradables
- **Économique** : Solution accessible et économique
- **Facilité d'entretien** : Simple nettoyage/ balayage nécessaire en cas de besoin
- **Visuel** : Intégration paysagère
- **Installation** et désinstallation rapide
- **Durée de vie** : 2/3 ans\*

\* : Dans le cas d'un entretien régulier - En enroulant le tapis en fin de saison une fois complètement sec et sans traces d'humidité



# ACCESSOIRES DU PRODUIT

## Pieux :

Des pieux en acier inoxydables afin de réaliser l'ancrage du tapis sur les différents sols. Les pieux sont galvanisés et mesurent 50 cm de long.



## CONDITIONS D'UTILISATION / D'INSTALLATION

### MATÉRIEL NÉCESSAIRE

- Maillet ou marteau
- Balai ou râteau

**1 ou 2 personnes suffisent pour l'installation et la désinstallation du tapis.**

### INSTALLATION

#### ETAPE 1 : Mise à niveau du sol

Il suffit d'aplanir le sol sur le sable (ou autre type de sol) à l'aide d'un balai / râteau puis de dérouler le tapis à plat.

#### ETAPE 2 : Fixation du tapis au sol

Une fois votre tapis déroulé sur le sol, fixez les pieux tous les 5 m à l'aide d'un marteau. Il ne reste plus qu'à faire traverser entièrement les pieux à travers le tapis afin d'assurer une fixation optimale.

#### CAS PARTICULIER :

Pour la création de virage(s), il suffit de superposer vos deux tapis et de fixer le tapis inférieur avec le pieux du tapis supérieur. Le tapis Cocobeach inférieur offrira suffisamment de souplesse pour permettre le passage d'un pieu.

### DESINSTALLATION

#### ETAPE 1 : Balayer le tapis

Il est recommandé de balayer le tapis avant de l'enrouler afin de ne pas l'alourdir par des résidus ainsi que de le secouer régulièrement.

#### ETAPE 2 : Enlever les pieux

Si les pieux sont solidement ancrés dans le sol, il peut être nécessaire d'utiliser une pince pour les retirer.

#### ETAPE 3 : Enrouler le tapis

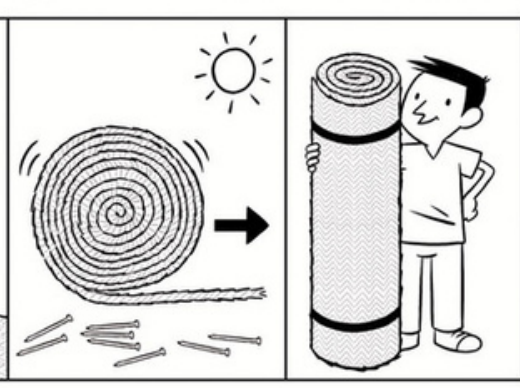
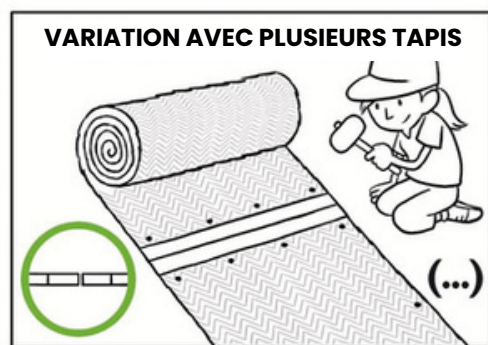
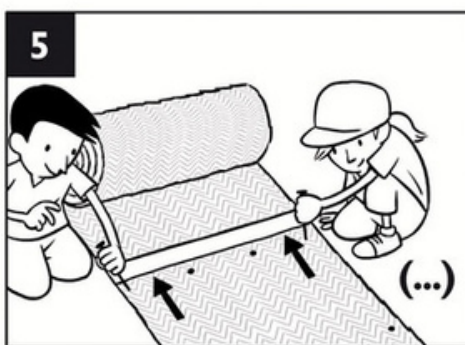
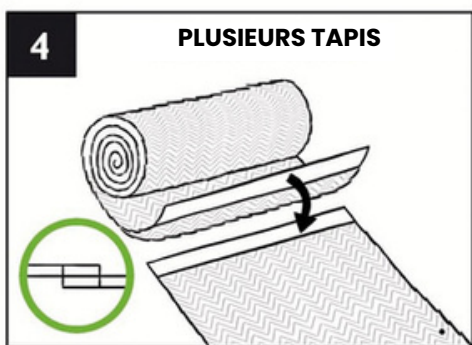
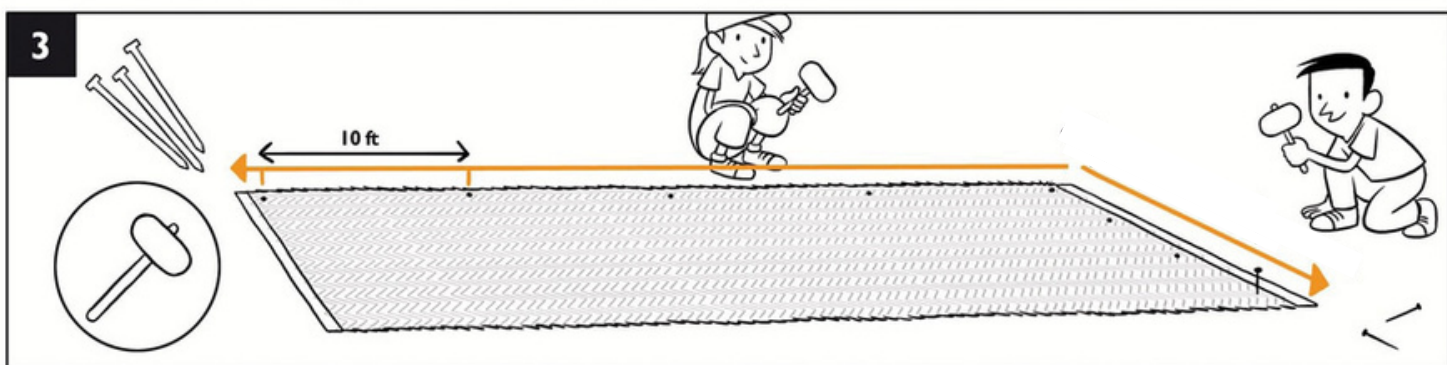
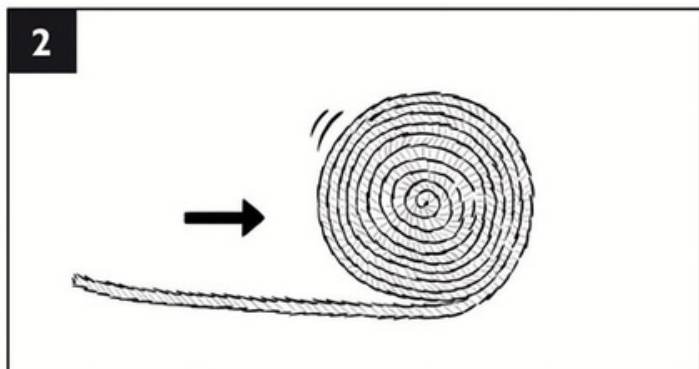
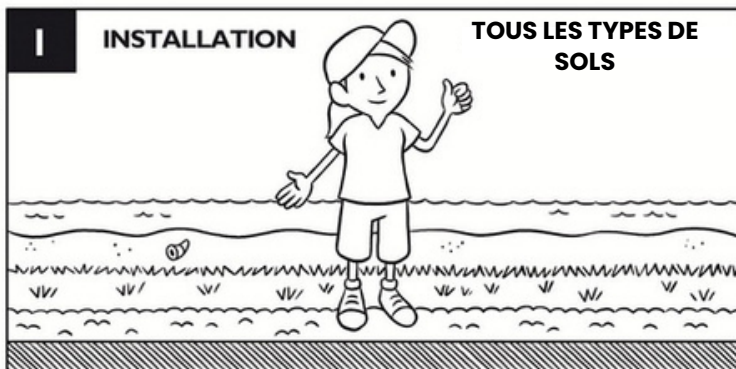
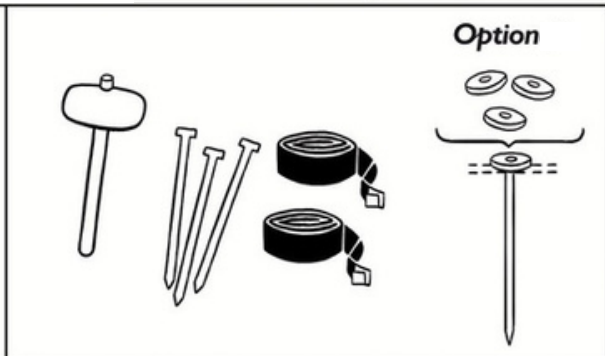
Il ne vous reste plus qu'à enrouler votre tapis totalement sec et utiliser la sangle de transport fournie avec le tapis pour sa manutention et son stockage.



# COCOBEACH

0 à 10% 

Graphics/Illustrations Copyright © 2024 ACCESSREC





## GARANTIE

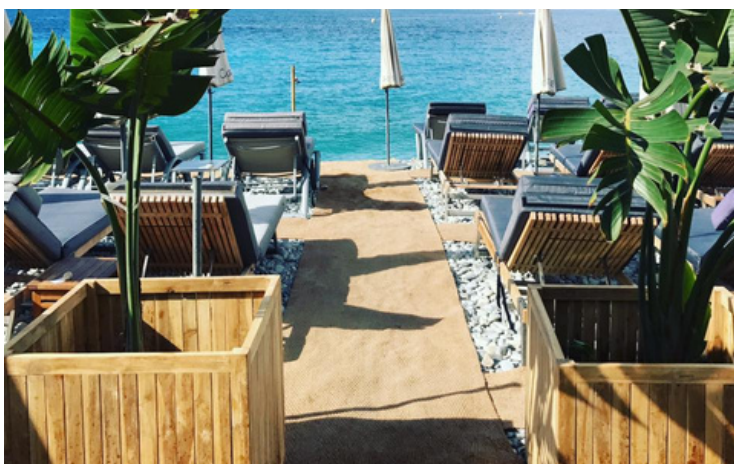
**Accessrec Europe offre une garantie limitée de deux (2) ans à partir de la date d'achat. Cette garantie ne couvre que les défauts de fabrication du produit. Les altérations dues à un usage normal ne sont pas considérées comme des défauts de fabrication. Les dommages causés par du vandalisme ou le passage de véhicules (autres que ceux prévus par l'usage normal du produit) ne sont pas couverts par la garantie.**

**La garantie ne s'applique pas sur :**

- l'usure normale des solutions
- un mauvais usage, maintenance ou stockage de la solution.
- un accident ou une catastrophe naturelle
- des modifications qui ont été faites sur la solution sans le consentement écrit d'AccessRec Europe.
- de réparations ayant été faites sans le consentement écrit d'AccessRec Europe.
- les frais de main d'oeuvre ou d'expédition qui peuvent être nécessaires si des réparations sont envisagées.

Si vous n'êtes pas satisfait des conditions prévues ou des réparations qui ont été faites, merci de contacter directement AccessRec Europe. Les produits ne peuvent être retournés sans le consentement d'AccessRec Europe. La garantie de deux (2) ans est seulement applicable à l'acheteur original.

## REFERENCES



Scannez moi pour découvrir l'intégralité de notre  
gamme de cheminements et tapis d'accès